



HUBLLOT

Ville de Carleton-sur-Mer



Prise dans vos filets // Souvenir d'un 250e festif et rassembleur, œuvre collective dirigée par Julie Zaolie Tessier et dévoilée au Quai des arts le 27 octobre dernier.

Volume 37, numéro 11, novembre 2017

250

CARLETON
SUR-MER



SAVIEZ-VOUS QUE...



Saviez-vous que, dans les années 1860, l'éducation faisait partie des préoccupations de la communauté? En effet, une lettre trouvée aux Archives nationales du Québec, et datée du 24 octobre 1866, annonce la mise sur pied de l'Institut canadien de Carleton. Selon cette lettre, l'organisme a comme objectif de « promouvoir la cause de l'éducation ».

Le notaire Pierre-Clovis Beauchesne, secrétaire de l'institut, a adressé la lettre à Ulrich-Joseph Tessier, orateur du Conseil législatif du Québec. Le notaire Beauchesne sollicite l'autorisation d'inscrire M. Tessier sur la liste des membres honoraires de l'Institut canadien de Carleton, sous la présidence du curé de la paroisse, l'abbé Nicolas Audet. De tels instituts ont été fondés à Montréal en 1844 et à Québec en 1848 avec l'objectif de travailler à la démocratisation du savoir et de la culture.

Le projet d'ouvrir un couvent à Carleton allait devenir réalité moins d'un an plus tard, grâce à la volonté de l'abbé Audet, au financement de l'homme d'affaires John Meagher et aux corvées avec les gens du village. Le couvent a accueilli ses premières élèves en septembre 1867, avec les Sœurs de la Charité de Québec venues s'établir à Carleton pour enseigner. La présence de celles-ci s'étalera sur 101 ans. L'année 2017 constitue le 150^e anniversaire du couvent qui abrite, depuis 1989, le campus collégial de Carleton-sur-Mer.

Paul Lemieux, historien
Comité Histoire, Art et Patrimoine



La lettre du notaire Pierre-Clovis Beauchesne mentionne la création de l'Institut canadien de Carleton. Cette lettre est publiée sur la page Facebook de l'Écomusée Tracadieche.
Photo : BANQ, Fonds Famille Tessier

Journal Le Hublot

Abonnez-vous à la version numérique à partir du site web : carletonsurmer.com

[carletonsurmer](https://www.facebook.com/carletonsurmer)

lehublot@carletonsurmer.com

629, boulevard Perron, Carleton QC G0C 1J0

Prochaine date de tombée : 4 déc. à 16 h



Prochaines séances du conseil municipal

Salle Lavoie–St-Laurent de l'hôtel de ville

Séance d'ajournement :
27 novembre à 20 h

Séance ordinaire : 4 décembre à 20 h

Bienvenue à toute la communauté!



AVIS PUBLIC

Résultat d'élection

Selon le résultat complet de l'élection, les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés :

- Mathieu Lapointe, maire
- Steven Parent, conseiller siège n° 1
- Marie-Hélène Richard, conseillère siège n° 2
- Jean-Simon Landry, conseiller siège n° 3
- Antoine Audet, conseiller siège n° 4
- David Landry, conseiller siège n° 5
- Denise Leblanc, conseillère siège n° 6

Donné à Carleton-sur-Mer, le 5 novembre 2017.

Michelyne Leblanc, présidente d'élection (parution et publication Journal *Le Hublot*, le 16 novembre 2017)



MOT DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,
Ensemble, nous irons loin



Photo : Magali Deslauriers

Tout d'abord, je tiens à vous remercier chaleureusement de m'avoir accordé votre confiance.

J'ai fait le choix de m'impliquer en politique municipale, le palier gouvernemental le plus près des gens : nous travaillons en étroite collaboration avec la population. Nous pouvons réellement contribuer à votre qualité de vie, à la réalisation des projets que vous soutenez et à atteindre des objectifs concrets.

Durant la campagne électorale, j'ai eu le privilège d'aller à votre rencontre. Vous m'avez accueilli dans vos demeures et m'avez fait part de vos préoccupations ou de vos idées pour dynamiser notre magnifique communauté. Ces échanges furent pour moi très stimulants et enrichissants. J'en suis maintenant à l'étape de rassembler vos idées et de travailler avec le conseil et l'équipe de la Ville pour répondre à vos attentes. Sachez que je suis grandement motivé par ce défi et que je demeurerai ouvert et à l'écoute tout au long de mon mandat. N'hésitez pas à m'interpeller.

Ensemble, je suis persuadé que nous irons plus loin!

Dossier de la protection de l'eau potable

À la suite d'une étude visant à doter notre municipalité du meilleur site d'approvisionnement en eau potable, la Ville a loué au début des années 1990 des terrains appartenant à MM. Alphonse et Jean-François Bernard. À la fin du bail en 2011, le conseil municipal de l'époque souhaitait acheter ces terrains en raison des besoins essentiels en eau, du bon fonctionnement de l'approvisionnement de la source et de la valeur des installations municipales mises en place. Devant l'impossibilité d'une entente avec les propriétaires, il y a eu un processus d'expropriation. La Ville a effectué trois démarches différentes avec MM. Bernard pour essayer d'obtenir une entente à l'amiable. Malgré tout, devant l'impossibilité d'une entente, la cause a été entendue par le Tribunal administratif du Québec (TAQ), comme tout dossier d'expropriation.

Le jugement du TAQ donné le 12 octobre dernier favorise MM. Bernard. Essentiellement, le juge a fixé la valeur des terrains expropriés à 563 000 \$. En plus de ce montant, la Ville doit rembourser les frais juridiques, les honoraires des experts qui ont témoigné ainsi qu'une indemnité. Avec les intérêts, la facture finale pourrait frôler le million. La ville avait jusqu'au dimanche 12 novembre pour décider soit d'aller en appel, soit de payer ces montants à MM. Bernard. Devant ces courts délais en pleine période d'élection, la Ville a déposé une requête introductive d'instance pour permission d'en appeler. Cette demande de faire appel ne signifie pas pour le moment que la Ville va en appeler. Un juge pourrait accepter ou non cette requête, et nous pouvons décider de poursuivre le processus ou non.

Toutefois, grâce à cette lettre, le nouveau conseil municipal entré en fonction le 13 novembre pourrait obtenir un délai de 60 jours. Pendant ce temps, le conseil va évaluer les trois options qui s'offrent à lui, à savoir : 1) négocier une entente avec MM. Bernard; 2) faire appel; 3) payer le montant prescrit dans le jugement. Cette dernière option requiert toutefois des démarches administratives et des autorisations gouvernementales. Afin de ne pas être pris de court, le conseil municipal a adopté à la séance du 13 novembre dernier une première résolution enclenchant le processus nécessaire au paiement d'une telle somme.

Enfin, j'ai personnellement contacté M. Alphonse Bernard afin de le rencontrer. Ce dossier majeur préoccupe les citoyens comme l'ensemble du conseil. Soyez assurés que la Ville communiquera les développements du dossier au fil de son avancement.

Cordiales salutations,

Le maire,
Mathieu Lapointe

LA VILLE VOUS INFORME

Entrée en poste de Daniel Bujold, directeur général par intérim



La Ville de Carleton-sur-Mer est heureuse d'annoncer l'entrée en fonction de Daniel Bujold à titre de directeur général par intérim. M. Bujold possède une vaste expérience en matière de gestion municipale. Depuis 1985, il a travaillé à titre de directeur général au sein de différentes municipalités du territoire, dont Nouvelle. Il a également été président d'élection et consultant

en gestion municipale. De concert avec le conseil municipal, il enclenchera le processus d'embauche du prochain directeur général. Toute l'équipe de la Ville lui souhaite la bienvenue!

Alain Bernier
Responsable du développement économique et touristique

Règlement d'urbanisme

Abris d'auto et garages temporaires

Les abris d'auto et garages temporaires sont autorisés entre le 15 octobre et le 15 mai. Il en va de même pour les clôtures à neige et autres ouvrages servant à protéger les haies, les arbustes et les arbres.

Une distance minimale de 1,50 m doit être observée entre les garages temporaires, la bordure de rue, le trottoir ou le revêtement bitumineux de la rue, mais dans tous les cas, les abris d'auto devront être installés à l'intérieur des limites de lot du propriétaire. Les garages temporaires doivent être implantés



LA VILLE VOUS INFORME

dans l'aire de stationnement et en aucun cas sur des aires gazonnées faisant face au bâtiment principal.

Véhicules récréatifs et roulottes de camping

L'entreposage de **véhicules récréatifs, de roulottes de camping** ou autres véhicules similaires doit se faire dans la cour latérale ou arrière seulement. Ces équipements doivent être débranchés des services d'aqueduc et d'égouts.

En outre, lorsqu'un véhicule de camping est remis ou stationné, il est interdit de procéder à tout aménagement ou d'implanter toute construction accessoire au véhicule de camping, tel qu'auvent, galerie, patio, jupe de vide technique ou fondation.

Samuel Landry
Responsable de l'urbanisme

Recyclage

Le centre de transbordement de matériaux secs et ferreux est fermé depuis le 11 novembre. Il sera rouvert à la mi-avril.

Voici les points de dépôt où laisser les autres produits périmés qui ne vont ni à la poubelle ni dans le bac de recyclage :

Hôtel de ville

Prière de déposer les produits séparément dans chacun des bacs prévus à cette fin.

- Piles

- **Ampoule fluorocompacte**, tube fluorescent, ampoule à décharge à haute intensité. Les ampoules incandescentes (les traditionnels « globes ») ne sont pas acceptées.
Information : recycfluo.ca



- **Cartouche d'encre** au profit de la fondation Mira. Apportez vos cartouches dans un sac de plastique ou dans une boîte.
Les produits non acceptés sont : les cartouches ayant une étiquette autre que l'étiquette originale, les tubes de toute sorte, les contenants de plastique transparents et les cartouches de marque Brother inscrite d'un TN sans numéro. Ces produits ne peuvent être recyclés par Mira et engendrent un coût d'entreposage.
Information : cartouches.mira.ca

Garage municipal 11, rue Comeau

- Appareil électronique désuet
- Peinture
- Huile

Garage municipal 140, route St-Louis

- Peinture
- Huile

Vincent Leblanc
Directeur des travaux publics



AVIS PUBLICS

Rôle triennal 2018, 2019 et 2020

Le rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Carleton-sur-Mer, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2018, 2019 et 2020, a été déposé au bureau de la soussignée le 30 octobre 2017. Toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'ouverture régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 73 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette Loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée avant le 1^{er} mai 2018;

- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
Ville de Carleton-sur-Mer
629, boulevard Perron
Carleton (Québec) G0C 1J0
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'hôtel de ville à l'adresse ci-haut mentionnée;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 002-97 et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Carleton-sur-Mer,
le 16 novembre 2017.
Michelyne Leblanc, greffière adjointe
(Parution et publication *Le Hublot*,
le 17 novembre 2017)

Demande en dérogation mineure

Il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer le **lundi 4 décembre 2017, 20 h, à la salle Lavoie-**

St-Laurent située au 629, boulevard Perron à Carleton-sur-Mer.

Au cours de cette réunion, le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent faire valoir leurs commentaires sur la demande de dérogation mineure suivante : l'immeuble se situe au 27, rue Bourg, sur le lot 4 542 272 du cadastre du Québec. La demande consiste à accepter l'agrandissement d'un bâtiment secondaire, soit un garage isolé, ce qui porterait la superficie totale des bâtiments secondaires à 68 m², alors que la réglementation prévoit une superficie maximale de 60 m² pour les bâtiments secondaires.

Au cours de la séance du conseil, un point à l'ordre du jour sera réservé pour l'étude de cette demande de dérogation mineure.

Donné à Carleton-sur-Mer,
le 16 novembre 2017.
Michelyne Leblanc, greffière adjointe
(Parution et publication *Le Hublot*,
le 17 novembre 2017)



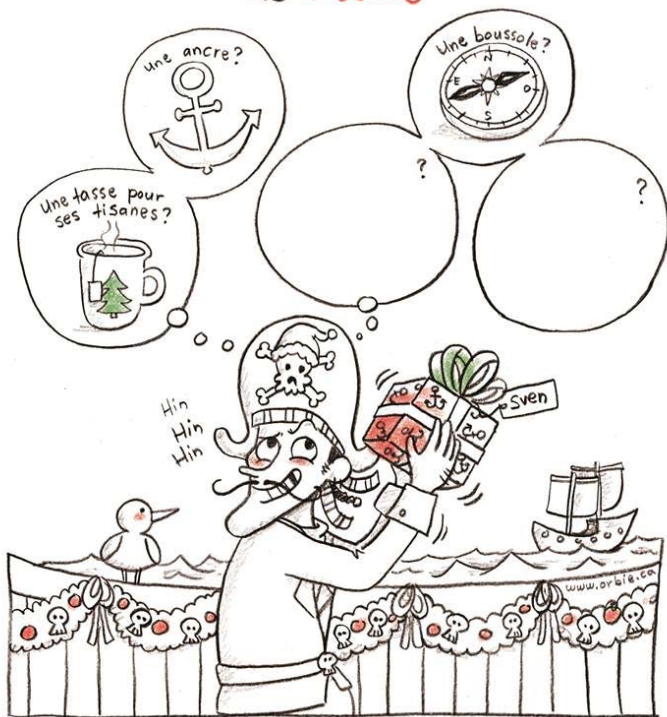
Bibliothèque

Concours de Noël pour les jeunes de 12 ans et moins

Le Réseau BIBLIO GÎM organise un concours de coloriage. L'illustration d'Orbie est disponible aux bibliothèques Gabrielle-Bernard-Dubé et de Saint-Omer. Les enfants courent la chance de gagner l'un des dix bas de Noël remplis de cadeaux (livres, jeux et matériel de bricolage).

La date limite pour participer : 5 décembre 2017.

CONCOURS de COLORIAGE de Noël



Passez à la biblio prendre le dessin d'Orbie et participez d'ici le 5 décembre!

Bibliothèque de Carleton fermée les 17 et 18 novembre

Les 17 et 18 novembre prochains, la bibliothèque fermera exceptionnellement ses portes afin de procéder à un réaménagement majeur. Dès votre prochaine visite, vous constaterez un énorme vent de changement issu du fruit d'un travail conjoint entre le campus collégial et la Ville de Carleton-sur-Mer depuis plusieurs mois. Nous mettons tout en place pour mieux vous accueillir, mieux vous servir!

Aréna

Le centre Léopold-Leclerc est en activité jusqu'au 25 mars.

Tarifs de location de glace

- Du lundi au vendredi entre 8 h et 16 h : 68,88 \$/h + taxes
- Après 16 h en semaine, et les samedis et dimanches entre 8 h 30 et 22 h : 114,73 \$/h + taxes

Rendez-vous sur le site de la Ville pour accéder au site de réservation en ligne. Les réservations de glace en ligne sont possibles entre 2 et 30 jours à l'avance.

Horaire régulier du patinage libre

Mardi : 13 h 30 à 14 h 20. Entrée gratuite.

Mercredi : 14 h 30 à 15 h 30. Entrée gratuite. **Nouvelle plage horaire!**

Vendredi : 19 h à 19 h 50. Pour tous.

Dimanche : 9 h 30 à 10 h 20. Débutants.

Coût : 1 \$ par personne de 6 ans et plus.

Fin de la saison des sentiers pédestres

Grâce à la collaboration d'une cinquantaine de propriétaires, le réseau de sentiers pédestres Carleton-Maria a rendu accessible à la population près de 30 km de sentiers. Le réseau est maintenant fermé jusqu'au 1^{er} juin 2018.

Les travaux de mise à niveau en 2017 ont permis de nettoyer l'ensemble du réseau en plus de rouvrir le sentier *Le Taguine*. Une deuxième vague de travaux sera réalisée à l'été 2018. On prévoit restaurer quelques infrastructures et la signalisation sera bonifiée. L'équipe travaille également sur la production d'une nouvelle carte des sentiers, sur le développement de nouveaux tracés et sur la réouverture potentielle du sentier *Les Pionniers*.

Tous les utilisateurs qui souhaitent apporter leur soutien à la Corporation pour maintenir et développer le réseau seront invités à se procurer une carte annuelle au printemps 2018. Tarifs et points de vente à venir.

Vincent Landry, directeur général

418 392-9398

S'amuser en bougeant

Baie-des-Chaleurs active et en santé invite les jeunes à s'amuser en bougeant. Les parents sont aussi invités à consulter WIXX.CA avec eux pour relever des défis épatants et être actifs en famille tous les jours.





Traditionnelle guignolée

3 décembre entre 10 h et 13 h

Des bénévoles passeront dans votre quartier afin de ramasser les dons, que ce soit en denrées non périssables comme des conserves et céréales ou en argent afin d'acheter des denrées périssables comme du lait, de la viande et des œufs pour remplir les paniers de Noël. Ceux qui prévoient être absents ce jour-là peuvent laisser les dons dans une boîte devant la porte ou les apporter à la Source alimentaire Bonavignon au 706-A, boul. Perron Est à Maria, durant les jours qui suivent la Guignolée. Tous les dons recueillis dans un secteur sont redistribués à des familles de l'endroit.

Surveillez bien les bénévoles avec les tuques et mitaines rouges officielles de la Guignolée. Pour joindre l'équipe de bénévoles lors de la collecte communiquez avec Yvon Arsenault (Carleton) au 418-364-7548 ou Yvon Bujold (St-Omer) au 418 364-7765.

Régis Audet, directeur général
Centre d'action bénévole St-Alphonse-
Nouvelle

Guignolée du Cégep à Carleton-sur-Mer

Du 20 novembre au 1^{er} décembre

Invitation à donner au suivant en déposant une denrée alimentaire non périssable ou un cadeau dans les boîtes situées sous le sapin au salon étudiant adjacent à la cafétéria. Tous les dons seront remis à la Source alimentaire Bonavignon.

Information : Audrey Mac Whirter
ddmac@hotmail.fr
581-886-5270

Viens voir le père Noël

26 novembre en après-midi

Embarque dans la parade! Elle débutera à 13 h dans la rue du Cap-Ferré. Le père Noël sillonnera les rues avec la Fée des étoiles jusqu'au Quai des arts, où un chocolat chaud sera servi aux enfants. Une invitation et du Club Lions.

Fabrique de l'église St-Joseph

9 décembre de 9 h à 15 h : vente de pâtisseries à la sacristie de l'église

Les délicieuses pâtisseries sont vendues au profit de la restauration de l'église. Il y aura aussi des tirages au sort. Information : Ginette Arsenault 418 364 -7574 et Isabelle Quinn 418 364-3170

Dames fermières

19 novembre de 17 h à 18 h 30 à la salle Charles-Dugas : souper spaghetti au profit de la fondation OLO en collaboration avec le CLSC de St-Omer. Billet au coût de 12 \$ en vente auprès des Dames fermières de Maria, Carleton-sur-Mer et Nouvelle et à la porte.



Nombre de places limité.
Information : 418 364-7370.

Club des 50 ans et plus

Carleton

16 et 17 novembre de 9 h à 18 h : renouvellement des cartes de membre au coût de 25 \$, à la salle Charles-Dugas.

Information : Réjean Allard
418 364-7742

18 novembre à 13 h : tournoi de crible à la salle Charles-Dugas. Inscription : Evelyne 418 364-7439

25 novembre à 20 h : soirée de danse à la salle Charles-Dugas avec Annette et Gordon.

St-Omer

Information et réservation :
Régent 418 364-6200

Les mercredis à 19 h : bingo à l'OTJ

22 et 29 novembre de 15 h à 18 h : renouvellement des cartes de membre à l'OTJ.

Information : Lise Landry 418 364-7413

25 novembre à 20 h : soirée musicale avec Richard Landry. 6 \$ membre 8 \$ non-membre.

3 décembre à 13 h : tournoi de cribbage à l'OTJ, sur réservation.

Hommage à Paul Lemieux

Récipiendaire d'une épinglette honorifique soulignant le 150^e anniversaire de la Confédération canadienne, Paul Lemieux est un bénévole inestimable. Son engagement, son implication et sa contribution dans la communauté sont indiscutables. Membre du comité organisateur des célébrations du 250^e, il fournit un apport fondamental, notamment par ses connaissances en histoire, en patrimoine et en communication. Son impact positif se répercute autant dans les legs que dans certains événements, grâce à ses talents d'orateur et d'auteur. Il fait de plus rayonner la ville en s'impliquant au sein de l'Écomusée Tracadie et du comité arts, histoire et patrimoine. Il ne compte pas son temps. Sa disponibilité, son écoute, ses réflexions pertinentes, son entregent et son leadership sont exemplaires. Voilà quelqu'un qui participe à la mise en valeur de notre histoire et de notre communauté!



Lors d'une cérémonie de reconnaissance, le député Rémi Massé a souligné l'apport inestimable des bâtisseurs de notre communauté.



Le Théâtre À tour de rôle va de succès en succès

Les créations du Théâtre À tour de rôle rayonnent au pays

Après 21 représentations à Carleton-sur-Mer et 18 à Montréal, en coproduction avec le Théâtre de la Marée Haute, *Irène sur Mars* part en tournée au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario. La tournée commence le 2 novembre 2017 à la Maison de la culture Frontenac à Montréal.



Après 20 représentations données à Carleton-sur-Mer à l'été 2017, le Théâtre À tour de rôle ira présenter *Les Écossaises* à La Licorne, à Montréal, du 20 au 24 février 2018.



Prochain événement théâtral à Carleton-sur-Mer : *J'aime Hydro*, un soir seulement, le jeudi 22 février 2018.

La Compagnie Porte Parole dirigée par Annabel Soutar, reconnue pour ses pertinentes productions de théâtre documentaire, accompagne la talentueuse comédienne Christine Beaulieu à travers son questionnement sur la relation entre les citoyens québécois et la société d'État la plus étroitement liée à l'identité québécoise : Hydro-Québec. La conclusion de cette enquête citoyenne, qui fait dialoguer les différents points de vue d'un enjeu essentiel de l'histoire du Québec, sera présentée au Quai des arts. Fidèle à la démarche de Soutar, Beaulieu s'engage sans réserve et nous livre un compte-rendu palpitant et téméraire.

« *J'aime Hydro* m'a procuré un pur et prodigieux bonheur. Le bonheur d'être dans un théâtre devant une actrice drôle, attachante, engageante et follement pertinente. (...) Réfléchir à l'avenir d'Hydro avec Christine au théâtre est un bonheur que je répéterais volontiers. »

Nathalie Petrowski, La Presse



Le texte et les belles illustrations de Mathilde Corbeil dans *J'aime Hydro* sont d'ores et déjà disponibles en version papier ou numérique sur le site web ATELIER10.CA.

DES ORGANISATIONS EN FEU!

Chapeau aux lauréats du gala Reconnaissance de la Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs qui s'est tenu le 11 novembre dernier! Mention spéciale aux organisations d'ici qui ont remporté des prix :

- CIRADD, Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable : *Organisme à but non lucratif et Développement durable*
- Ferme maricole du Grand Large : *Travailleur autonome et microentreprise*
- Poissonnerie Carleton : *Service à la clientèle*
- Boutique F.L.Bélanger & Moi : *Commerce de détail*
- Le coin du travailleur : *Priorité Gaspésie*
- Cartier énergie éolienne : *Gestion des ressources humaines et Entreprise de l'année*



GAGNANTES DU RALLYE RECHERCHE

Le rallye recherche organisé par Nicole Thériault a permis de ramasser 1589,94 \$ pour la restauration de l'église. Voici les gagnantes parmi les 100 personnes qui ont participé :

- Huguette Leblanc : 50 \$
- Marie-Claire Horth : 100 \$
- Thérèse Arseneau : 75 \$
- Laurence Dumont : prix de participation : capteur de rêves



La concordance des temps

Jusqu'au 15 décembre | La maison devant chez soi | Installation de Marie-Andrée Cormier

Jusqu'au 17 décembre 2017 | Dialogues éphémères



Projet de création pour tous : petits et grands, artistes professionnels ou amateurs, curieux, étudiants, sont invités à l'exploration artistique. Chaque semaine, des déclencheurs sont envoyés afin d'alimenter la réflexion autour du thème de l'éphémère. Les participants sont conviés à répondre avec des mots, des photos, des images, du son ou de la vidéo, par le biais des réseaux sociaux. Facebook : Dialogues éphémères. Instagram : dialogues_ephemeres

P-A Méthot en spectacle

17 et 18 novembre | P-A Méthot présente un spectacle unique aux couleurs gaspésiennes à l'Hostellerie Baie Bleue! L'excellent Max Leblanc performe en 1^{re} partie du spectacle.

Pub Quiz spécial 250^e

18 Novembre à 20 h | Au Naufrageur, Pascal Alain et Paul Lemieux vous proposent un quiz spécialement conçu pour tester vos connaissances de notre belle communauté. Histoire, politique, loisirs, culture, etc. Tous les thèmes seront abordés! Les préinscriptions doivent se faire auprès du personnel du Naufrageur.



150^e anniversaire du couvent de Carleton

26 novembre

Commémoration du 150^e anniversaire du couvent de Carleton et hommage aux Sœurs de la Charité de Québec

9 h 30 : messe épiscopale à l'église Saint-Joseph avec un chœur polyphonique sous la direction de Pauline Gallagher.

11 h : réception au Centre d'études collégiales avec dévoilement d'un panneau commémoratif soulignant les 150 ans de l'édifice et l'œuvre des Sœurs de la Charité de Québec. Animation, vin d'honneur et cocktail dînatoire.

Invitation à toute la population et en particulier aux anciennes et aux anciens du couvent. Billets pour assister à la réception, au coût de 15 \$, disponibles auprès d'Élizabeth D'Amboise : 418 364 6133 ou fevrier15@hotmail.com.

5 à 7 philo : Réflexion sur le sentiment d'appartenance à Carleton-sur-Mer

1^{er} décembre à 17 h | Le comité organisateur vous invite au foyer du Quai des arts pour une soirée de réflexion où toute la population est invitée à échanger sur la thématique du sentiment d'appartenance. Service de bar et grignotines offerts sur place. Activité gratuite!

Clôture des célébrations

2 décembre à 16 h | Messe solennelle à l'église Saint-Joseph avec le quatuor dirigé par Claire Bourbeau.

21 décembre à 19 h | Bienvenue à la grande fête de clôture des célébrations du 250^e avec une veillée de danse traditionnelle au Centre des congrès de la Gaspésie. Joignez-vous à la danse dès 19 h. À cette occasion, les musiciens David Berthiaume, Pierre-André Bujold, Jérôme Cyr, Gérald Fullum, Josiane Hébert, Nicolas Landry, Louis-Simon Lemieux, Liette Remon et Stéphanie Lépine seront réunis sous la direction du calleur et gigueur Jean-François Bertiaume. Billets au coût de 5 \$ disponibles sur place ou à la billetterie du Quai des arts.



PROGRAMMATION COMPLÈTE :
250CARLETONSURMER.COM



Spectacles

Billetterie : 418-364-6822 p. 351
maximum90.ca

SARAH TOUSSAINT-LÉVEILLÉ

Judi 7 décembre à 20 h

En avril 2016, avec son dernier album *La mort est un jardin sauvage*, elle a reçu le prix Coup de cœur francophone québécois décerné par l'Académie Charles-Cros (France). C'est en quatuor qu'elle présentera son nouveau spectacle.



« Une pure merveille! Il y a un souffle extraordinaire. Magnifique! » - Monique Giroux, Chants libres, Ici Musique

Achalandage record au festival La Virée

Avec 7 000 visiteurs, le festival La Virée a connu un achalandage record pour sa 17^e année. Au total, quelque 4 500 personnes ont franchi les tourniquets du site extérieur. Le marché public et le chapiteau Gaspésie Gourmande ont généré un chiffre d'affaires de plus de 50 000 \$, répartis entre les 56 producteurs et artisans présents.

Merci à toutes celles et ceux qui ont encouragé le festival en achetant des billets de tirages. Voici le nom des gagnants parmi les 700 billets vendus : Jean-Claude Guimond (1^{er} prix), Rolande Landry (2^e prix), Vincent Landry (3^e prix), Dorique Roy (4^e prix), Robert Lapointe (5^e prix), Éric Proulx (6^e prix), Jacqueline Loubert (7^e prix) et Olivier Guité (8^e prix).

Amis de La Virée, nous vous donnons rendez-vous l'an prochain, du 5 au 7 octobre pour le 18^e festival.

Samuel Téguel, directeur



cinétoile

17 novembre à 20 h

RETOUR EN BOURGOGNE de Cédric Klapisch

France. 2017. 114 min. Avec Pio Marmai, Ana Girardot, François Civil.

26 novembre à 14 h

LE COMMUN DES MORTELS de Carl Leblanc – en présence de celui-ci!

Canada (Québec). 2017. 82 min. Documentaire. (G)

1^{er} décembre à 20 h

DJANGO d'Étienne Comar

France. 2017. 115 min. (G)

Avec Reda Kateb, Cécile de France, Beata Palya.

Avec Reda Kateb, Cécile de France, Beata Palya.

2 décembre à 20 h

LES ROIS MONGOLS de Luc Picard

Canada (Québec). 2017. 101 min.

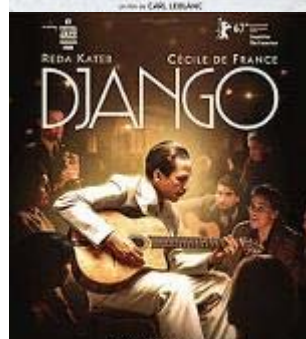
Avec Anthony Bouchard, Alexis Guay, Henri Picard, Maude Laurendeau, Julie Ménard.

WWW.CINETOILE.INFO

Entrée générale : 9 \$

Ciné-carte : 28 \$ (4 films)

Étudiants et enfants : 5 \$



RÉSERVEZ RAPIDEMENT !

THÉÂTRE

QUAI DES ARTS
22 février 2018
19 h

BILLETS:
418 364-6822, POSTE 351
EN LIGNE:
productionsatourderole.com

PORTÉ PAROLE

J'AIME HYDRO

